



HAL
open science

Licence Théologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Théologie. 2012, Université de Lorraine. hceres-02036726

HAL Id: hceres-02036726

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036726v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Théologie

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Théologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004686

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Metz.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Dans le panorama de l'enseignement supérieur public français, il s'agit, par ses contenus, d'une mention de licence originale dont l'existence est liée au statut concordataire de la Moselle. Cette formation, qui existe à Metz depuis bientôt 40 ans et qui a fait ses preuves, affiche un réel caractère pluridisciplinaire, intégrant, outre les unités d'ouverture, de l'histoire, des langues et de la philosophie, autour ou en rapport avec la théologie (principalement catholique). Elle affirme ainsi son plein enracinement dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS). Un seul parcours est proposé, mais compte tenu de son caractère pluridisciplinaire, des passerelles avec d'autres formations sont possibles. Elle est en même temps confrontée à une double difficulté : pour la plupart, ses contenus ne sont pas enseignés dans le secondaire, d'où l'enjeu pédagogique et scientifique du passage de l'initiation à la spécialisation ; cette licence accueille par ailleurs une proportion relativement élevée d'étudiants salariés, ce qui pose la question de leur intégration. Toutefois, elle se caractérise par son insertion dans le tissu local, ce qui permet de proposer des débouchés dans les domaines culturels, éducatifs, associatifs et ecclésiastiques.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique, original, place la théologie dans un contexte culturel élargi. Il repose sur une approche nettement pluridisciplinaire, mais qui présente parfois l'inconvénient d'un risque de dispersion et de parcellisation des contenus comme l'atteste la faible part, quoique en augmentation, des langues anciennes ce qui semble



paradoxal pour une telle formation. Un effort est affiché en matière de progressivité de l'enseignement, mais celle-ci s'affirme plus dans l'évolution des thèmes que dans la difficulté. Cette licence semble par ailleurs bien intégrée, à la fois dans le domaine des Sciences humaines et sociales et dans l'Université : les compétences transversales et additionnelles sont présentes, et les modalités d'évaluation conformes à celles de l'établissement.

L'information des étudiants se fait par le biais de rencontres avec le directeur de la mention. Un stage, possible en L3, et une initiation à la recherche permettent de préparer l'avenir. Les réorientations existent : elles sont facilitées par la pluridisciplinarité de la licence, mais les modalités et les passerelles effectives ne sont pas explicitées dans le dossier. Le tutorat est réservé aux seules langues anciennes : il n'y en a pas pour les enseignements fondamentaux. Par ailleurs, la mobilité internationale est inexistante. Ces manques sont en partie dus au profil des étudiants, qui sont souvent salariés (entre 25 et 50 %) : il y a là un enjeu à relever en termes de pédagogie, d'encadrement et de soutien.

L'insertion professionnelle des étudiants est une préoccupation : ils doivent bâtir un projet professionnel personnel, suivent des enseignements spécifiques, peuvent effectuer un stage et reçoivent en L3 des enseignements de professionnels. Les débouchés sont très divers, de la pastorale au journalisme, en passant par les concours de la fonction publique, dont l'enseignement. Toutefois, les poursuites d'études sont nombreuses (parfois 100 %), essentiellement en masters *Théologie, anthropologie et philosophie* et *Théologie et sciences religieuses*. La connaissance précise du devenir d'un certain nombre d'étudiants signale la qualité du suivi, même si on ne sait pas ce qu'ils sont tous devenus, notamment ceux qui n'ont pas validé la L3.

Le pilotage de la formation se structure autour d'une équipe pédagogique diversifiée, incluant le personnel administratif, et se réunissant au moins deux fois par an, avec des représentants étudiants. Cette équipe intègre des professionnels (personnels diocésains en majorité). Néanmoins, il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Si le suivi statistique est globalement bien assuré, en revanche les conclusions qui en sont tirées devraient être développées en matière de pilotage. Par ailleurs, la valorisation de la formation, en particulier du fait de la proximité relative de licences semblables à Strasbourg et Louvain, n'est pas évoquée.

- Points forts :
 - La réelle pluridisciplinarité et l'originalité de la formation.
 - Le dossier solide et précis en matière de données statistiques, qui témoigne d'un suivi attentif des promotions d'étudiants.
 - Une mention qui semble bien intégrée dans son environnement local, culturel, ecclésial et associatif, avec des débouchés sur place.

- Points faibles :
 - Le tutorat réservé seulement aux langues anciennes.
 - L'insuffisance de l'enseignement des langues anciennes et notamment du latin, qui est absent.
 - Un pilotage à améliorer pour l'accompagnement des étudiants en formation continue.
 - La nomination de la mention peu explicite au regard de la part des religions autres que les religions chrétiennes (et particulièrement le catholicisme) dans les contenus de la formation.

Recommandations pour l'établissement

Compte tenu de la part importante des salariés parmi les étudiants, il conviendrait de mieux adapter cette licence aux spécificités de la formation continue, par un système de sessions, par des calendriers étudiés, voire éventuellement par une formation en alternance. Le projet d'un télé-enseignement offre l'intérêt de fidéliser et d'encadrer ce public peu disponible, mais il paraît un peu paradoxal puisque, à Strasbourg, il existe aussi un tel moyen qui, par définition, dispense, au moins en partie, du présentiel. Peut-être faudrait-il se rapprocher de cette Université pour envisager, sinon des mutualisations, du moins des collaborations dans le domaine de l'enseignement à distance (EAD). Par ailleurs, le tutorat devrait être développé, au lieu d'être seulement réservé aux langues anciennes. Enfin, l'enseignement du latin devrait être rendu obligatoire dans la formation (même mutualisé avec la licence de *Lettres*) ; il ne peut se réduire à une simple possibilité en unité d'enseignement d'ouverture.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	28	18	17	23	26
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	19	25	15	8	15
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	27	20	32	16	10
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	18 %	0	20 %	0	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	4 %	0	6 %	6 %	10 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	86 %	67 %	47 %	43 %	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	7 %	11 %	12 %	22 %	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	37 %	38 %	46 %	42 %	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	11 %	8 %	4 %	8 %	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	57 %	100 %	100 %	75 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	43 %	0	0	25 %	
	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	504	504	504		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	33 %	24 %	29 %		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	5	7	7		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	291	348	276		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	-	-	72		



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Théologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004686

L'équipe de formation de Licence en Théologie a réagi positivement à la lecture du rapport d'évaluation de l'AERES. Elle s'étonne toutefois de la notation B finale. En effet, au vu des éléments positifs mis en valeur dans le rapport, et malgré les quelques remarques moins bonnes ne touchant toutefois pas des points fondamentaux de la formation, la notation A lui semblerait plus conforme à l'ensemble de l'expertise. Cela dit, l'équipe tient à réagir aux points faibles mis en évidence.

Points faibles :

1. Le tutorat réservé seulement aux langues anciennes.
2. L'insuffisance de l'enseignement des langues anciennes et notamment du latin, qui est absent.
3. Un pilotage à améliorer pour l'accompagnement des étudiants en formation continue.
4. La nomination de la mention peu explicite au regard de la part des religions autres que les religions chrétiennes (et particulièrement le catholicisme) dans les contenus de la formation.

Réponses :

1) Jusqu'à présent, notre formation ne proposait aucune forme de tutorat. Nous avons souhaité l'instaurer de manière raisonnable en commençant par les matières qui posent effectivement le plus de difficultés aux étudiants, à savoir les langues anciennes. Cependant, consciente de l'intérêt du tutorat, l'équipe de formation est favorable à le développer en particulier pour les disciplines théologiques et philosophiques, pour autant que l'Université nous en donne les moyens.

2) Le volume horaire d'enseignement des langues anciennes, en particulier du grec et de l'hébreu, a été augmenté par rapport à la maquette actuelle. Nous souhaiterions également pouvoir dispenser un cours d'initiation au latin, ce qui paraît difficilement réalisable au vu des deux éléments suivants : (1) au cours de l'élaboration de la nouvelle maquette, nous avons sollicité nos instances universitaires pour pouvoir bénéficier d'un volume horaire supplémentaire par rapport à la lettre de cadrage des maquettes de Licence. Cela nous aurait permis de proposer une maquette comportant un volume horaire semblable à celui des Licences dispensées dans les Universités de Strasbourg et de Louvain-la-Neuve, correspondant davantage à celui qui est requis par le Saint Siège, institution dont relève également la formation en Théologie dispensée à l'Université de Lorraine et ce, sur base d'une convention internationale. Cette configuration nous permettait, entre autre, d'intégrer le latin dans la formation. Mais au vu des exigences du cadrage de la formation, cette configuration n'a pas été acceptée. Aussi, compte tenu du volume horaire imposé, ainsi que de la nécessité d'intégrer les UE d'ouverture en L1, l'informatique, les langues modernes, la méthodologie et de l'accompagnement personnalisé, il paraît difficile d'intégrer une initiation au latin. Pour être efficace, celle-ci nécessiterait un minimum de 40h de cours, qui ne peuvent en aucun cas pénaliser les autres disciplines propres à la formation. (2) Par ailleurs, l'apprentissage en quasi simultanée des deux langues anciennes prévues au programme demande un investissement personnel considérable de la part des étudiants, il semble donc difficile, d'un point de vue pédagogique, d'en imposer une troisième. Cependant, la formule conçue dans le présent contrat offre un compromis : en suivant et en validant une initiation au latin à l'UFR Lettres et Langues, les étudiants qui souhaitent s'initier à cette langue pourront le faire facilement, sans pour autant mettre en difficulté ceux qui éprouvent le moins de facilités dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, l'équipe de formation est sensible à cette remarque, et veillera à adapter l'emploi du temps afin que les étudiants qui souhaiteraient poursuivre cette initiation en L 2 et en L 3 à l'UFR LL en aient la possibilité.

3) En ce qui concerne l'accompagnement des étudiants en formation continue, deux éléments sont à mentionner : (1) l'emploi du temps est organisé pour rassembler les différentes UE sur une même demi-journée d'un semestre à l'autre. Cela permet aux étudiants en formation continue de valider en deux ou trois ans (via le RSE) une année de licence complète, en bloquant un ou deux jours par semaine en accord avec l'employeur de l'étudiant. (2) La mise en place d'une formation à distance à partir de 2013 permettra d'assouplir davantage cet accompagnement. En effet, les étudiants en formation continue pourront opter soit pour une formation qui se ferait partiellement voire entièrement à distance. Une semaine de session en présentiel sera organisée au début du premier et du second semestre.

Ce téléenseignement n'a pas pour vocation de concurrencer ce qui se fait déjà à l'Université de Strasbourg en ce domaine, ni de proposer une formule équivalente. De structure plus modeste, il vise précisément à adapter l'offre de formation aux exigences des étudiants relevant de la formation continue ou des étudiants lorrains qui ne pourraient se déplacer pour suivre la formation à Metz.

4) Nous sommes sensibles à la remarque concernant la nomination de la mention. Il serait peut-être préférable et certainement plus explicite de la faire évoluer sous le titre : « théologie catholique et pédagogie religieuse ».